



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Musee de la marine

Question écrite n° 46319

### Texte de la question

M. Marius Masse attire l'attention de M. le ministre de la culture sur l'émotion suscitée par l'annonce du prochain déménagement du musée de la marine. En effet, sous le prétexte du nécessaire agrandissement du musée de l'Homme, situé dans le même bâtiment, la décision de déménager le musée de la marine semble avoir été prise dans une certaine précipitation. Au-delà de la dépense engendrée par un tel bouleversement, plus de deux milliards de francs, le déménagement risque de s'avérer catastrophique pour les collections du musée de la marine. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour sauvegarder et rendre toute sa place au patrimoine maritime français.

### Texte de la réponse

Le grand passé maritime de la France et l'intérêt croissant de nos concitoyens pour le patrimoine des gens de mer justifient que notre pays dispose d'un grand musée maritime, héritier des prestigieuses collections constituées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, actuellement présentées non seulement au palais du Trocadéro, mais aussi dans les huit autres musées de la marine et musées navals que l'établissement public du musée de la marine gère dans les ports du littoral. Cet établissement public relève, comme le sait l'honorable parlementaire, de la tutelle du ministre de la défense qui a confié à M. Jean-François Deniau, ancien ministre et député du Cher, une mission destinée à « préciser les conditions de transfert et de développement du musée de la marine au cours des années à venir ». Le ministre de la culture fait totalement confiance à Jean-François Deniau pour faire des propositions qui permettront de doter le musée de la marine de nouveaux espaces et de nouveaux moyens, lui permettant d'assumer son rôle éminent de lieu de mémoire de la grandeur maritime de la France et d'outil de sensibilisation d'un très large public à notre patrimoine maritime.

### Données clés

**Auteur :** [M. Masse Marius](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46319

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 1996, page 6534

**Réponse publiée le :** 6 janvier 1997, page 28